

LES EAUX POUR LA PAIX D'AFRIQUE; NIL POUR L'INITIATIVE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE DE PAIX

"Nous visons collectivement à prévenir les désaccords dans la région du bassin du Nil et sur le continent au sens large en encourageant une utilisation équitable des eaux au profit d'un développement global et durable pour tous les citoyens et peuples d'Afrique"

L'EAUX POUR
LA PAIX
D'AFRIQUE;
INITIATIVE DE
LA SOCIÉTÉ
CIVILE DU NIL
POUR LA PAIX:
DÉCLARATION
SUR
L'UTILISATION
DE L'EAU DU
NIL PAR LES
PAYS DU
BASSIN DU NIL
ET
L'EXPLOITATIO
N DES
RESSOURCES
EN EAU EN
AFRIQUE

**KAMPALA,
LE 10 AVRIL,
2021**

Table des matières

1. Préambule	2
2. Introduction.....	3
3. Contexte du Nil et du Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne.	4
4. Situation actuelle.....	5
5. L'Urgence de la question	6
6. Principes.....	7
7. Les eaux pour la paix d'Afrique; Position de l'Initiative de la société civile du "Nil pour la paix" dans le cadre des Principes énumérés ci-dessus.....	11

1. Préambule

Nous, les organisations de la société civile et les experts énumérés ci-dessous; Y compris, par ordre alphabétique:

- i. Actions de changement (Tanzanie);
- ii. Conseil Africain des Chefs Religieux - Religions pour la Paix (Régional, Afrique);
- iii. Plate-forme Africaine (Régionale, Afrique);
- iv. Atrocities Watch-Africa (Régional, Afrique);
- v. Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire en Sigle (CENADEP) (République Démocratique du Congo);
- vi. CIDH en Afrique (Maroc);
- vii. Groupe de référence de la Société Civile (Kenya);
- viii. L'environnement de l'Initiative pour le Développement Durable de l'Organisation (Soudan);
- ix. Kituo Cha Katiba (Ouganda);
- x. MAAT pour la Paix et le développement (Egypte);
- xi. Medica Mondiale (Burundi);
- xii. Le Forum des ONG nationales d'Ouganda (Ouganda);
- xiii. Le plaidoyer des jeunes et le développement du réseau (Ouganda);
et;
- xiv. Chercheurs et Experts Indépendants:
 - a. Hafeez Wani (Soudan du Sud);
 - b. Hagar Monsif (Egypte);
 - c. Mohamed Salman Tayie (Egypte);
 - d. Muawia Hamid I Shaddad (Soudan);

Basé et opérant dans les différents pays de l'Est, du Nord, de la Corne, des régions des Grands Lacs et du plus grand Continent africain;

Invités à se réunir pour discuter le rôle que la Société civile, le monde universitaire et les Praticiens peuvent jouer dans l'utilisation et le développement durables du Nil et de ses eaux en tant que source de coopération plutôt que de conflit;

S'étant réuni à Kampala, en Ouganda, du 6 au 10 avril 2021 pour délibérer sur le différend en cours concernant la construction du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne et d'autres projets sur le Nil;

Ces réunions visant collectivement à prévenir les désaccords dans la région du bassin du Nil et dans l'ensemble du continent en encourageant une utilisation équitable des eaux au profit et au développement global et durable pour tous les citoyens;

Reconnaissant qu'il est important de protéger et d'aider tous les pays africains à résoudre et à éviter les conflits sur le Nil et sur d'autres ressources liées à l'eau;

Conscient de la centralité et de l'utilité inestimable de l'eau pour la vie, et comment l'eau peut être un moteur de croissance et de développement durable;

Inébranlable dans notre conviction que les fleuves internationaux et d'autres plans d'eau peut être une source de paix et de développement durable autant qu'ils le peuvent aussi être une source de conflit;

Convaincu que le Nil peut être utilisé comme une démonstration de la façon dont les pays voisins de l'Est, de la Corne de l'Afrique et de la région des Grands Lacs peuvent œuvrer à l'intégration politique, économique et sociale régionale (comme stipulé dans la vision originale de l'Organisation de l'Unité africaine OUA/Union Africaine (UA), basée sur la Vision de Nairobi, le Programme de développement durable 2030 et l'Agenda 2063: l'Afrique que nous voulons;

Reconnaissant les progrès réalisés jusqu'à présent dans les consultations et négociations en cours concernant le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne;

Reconnaissant qu'il y a encore beaucoup plus d'informations à accéder, en particulier en ce qui concerne les aspects techniques du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne et ses avantages et impacts potentiels, et, par conséquent, en définissant notre vision avec la posture humble d'en apprendre davantage sur le projet;

Reconnaissant en outre l'urgence de la question et la nécessité d'une action immédiate étant donné que la paix et la sécurité de la région sont en jeu; et en plus conscient que le Nil peut être un exemple réussi pour transformer un conflit potentiel en coopération.

2. Introduction

À travers les âges, le Nil international a constitué un moyen de coopération entre les pays du bassin du Nil, enrichissant et soutenant la civilisation.

Cependant, les différends récents déclenchés par la construction, la sécurité et le remplissage du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne (anciennement connu sous le nom de barrage du Millénaire) dans le pays en amont semblent empoisonner cette situation et nuire aux relations entre les pays en amont et en aval.

Les négociations sur l'avenir du bassin du Nil après la construction du barrage de la Renaissance semblent prendre des tournures différentes, conduisant à des divergences d'opinions et de visions entre les parties concernées.

La situation actuelle appelle l'adoption d'une vision systématique qui ramène chacun à la table des négociations et qui tienne compte de divers points de vue sur le bien-être de tous les utilisateurs, de sorte que le Nil devienne une base pour la stabilité et le développement durable de tous les citoyens et des pays concernés.

3. Contexte du Nil et du Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne

L'Afrique compte le plus grand nombre de plans d'eau de surface traversant ou formant des frontières internationales au monde. Les dix plus grandes surfaces d'eau d'Afrique s'étendent sur 34 pays et ont une superficie totale de drainage de 350,000 km².

Les bassins du Nil et du Zambèze se distinguent par leur faible efficacité de ruissellement (eau provenant des précipitations, des eaux souterraines et des sources connexes du système fluvial) et leur indice de sécheresse élevé. Les deux indiquent une plus grande sensibilité au changement climatique.

Pour le Nil, les scénarios de Modélisation générale de la Circulation par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) indiquent une réduction future possible du débit du Nil qui varie de 30 à 70%¹. Toute réduction des flux supérieure à 20% aurait des impacts socio-économiques majeurs. Toutefois, les effets du changement climatique ne se limitent pas aux bassins hydrographiques. Ils s'étendent également aux lacs africains, en particulier au lac Victoria, considéré comme la source du Nil Blanc. La diminution des niveaux d'eau dans le Nil recèle également le potentiel de créer des conflits entre les pays riverains comme le conflit sur le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne a illustré;

Le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne, sur le Nil près de la frontière avec le Soudan, créera un réservoir d'environ 70 milliards de mètres cubes

¹ https://www.ipcc.ch/site/assets/uploads/2018/03/ar4_wg2_full_report.pdf

d'eau-équivalent à l'ensemble du débit annuel du Nil bleu à la frontière avec le Soudan. Le projet est actuellement le plus grand projet de barrage en Afrique et a une capacité électrique prévue de 6,000 MW, et aura sans aucun doute des impacts à long terme sur le plus long fleuve du continent;

Le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne est presque terminé et l'Éthiopie a indiqué qu'elle irait de l'avant avec des plans pour le remplir à partir de juin 2021, qui marque le début des longues saisons des pluies;

D'autres pays du bassin du Nil font pression pour que le remplissage soit étalé sur plusieurs années, le remplissage ne se faisant que pendant les longues saisons des pluies. Si la position de l'Égypte était adoptée, cela signifierait que le remplissage du barrage prendra entre 7 et 15 ans. L'Éthiopie trouve cela non économique et aimerait remplir le barrage immédiatement sur une période de 4 à 7 ans;

L'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan ont convenu de la formation d'un groupe international d'experts, composé de membres d'Égypte et du Soudan, chargé d'examiner les impacts sociaux et environnementaux du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne sur les pays en aval. Le groupe de 10 membres a présenté son rapport aux gouvernements en juin 2013.

4. Situation actuelle

Un certain nombre de réunions de négociation ont eu lieu entre les trois principaux pays riverains du Nil - l'Éthiopie, l'Égypte et le Soudan depuis 2011 et sont toujours en cours en 2021, aucun accord concret n'ayant encore été conclu, les parties continuant de s'opposer sur les questions juridiques et politiques pertinentes, les mécanismes de remplissage et de stockage, l'administration des barrages, l'utilisation de l'eau et le développement durable dans les pays du Haut Nil, ainsi que sur le partage d'informations.

Compte tenu de la situation actuelle, les trois parties cherchent toujours à achever les négociations sur les questions techniques, ainsi que sur les mécanismes de règlement des différends et de partage des risques.

Les négociations visent également à déterminer les gains et les pertes résultant de la construction du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne.

La situation actuelle présente un scénario probable de nouveaux désaccords entre les trois pays.

5. L'Urgence de la question

Les organisations de la société civile concernées reconnaissent la nécessité de mobiliser un consensus commun entre les peuples et entre les gouvernements égyptien, éthiopien et soudanais. Cela devrait contribuer grandement à renforcer la capacité de leurs dirigeants à négocier et à adopter des accords qui reflètent les intérêts des citoyens, en particulier en ce qui concerne le développement économique durable et la réduction de la pauvreté.

Par exemple, les citoyens éthiopiens, égyptiens et soudanais sont plus susceptibles de comprendre et d'apprécier les défis auxquels ils sont confrontés, en particulier en ce qui concerne la sécurité de l'eau, le changement climatique, la production alimentaire et la réduction de la pauvreté s'ils interagissent régulièrement et s'engagent dans des approches participatives et inclusives pour résoudre leurs différends.

Les citoyens et les gouvernements doivent donc participer à tout le processus de règlement des différends liés à l'eau qui menacent maintenant la paix et la sécurité dans le bassin du Nil.

Les pays devraient veiller à ne pas revenir à la rhétorique du désaccord en cours comme moyen de garantir leurs droits revendiqués.

Persister sur son point de vue sans être souple envers la concession n'améliore pas la négociation.

La consultation doit être la première et la dernière stratégie pour régler les désaccords. Les conflits liés à l'eau conduiront certainement à la déstabilisation de la région et à la souffrance des citoyens non seulement des trois pays, mais de l'ensemble du continent africain et à la fin, ils ne profiteront à aucun membre des pays du bassin du Nil;

L'échec des négociations officielles tenues en avril 2021 dans la République démocratique du Congo (RDC) a été annoncé;

L'Ethiopie souhaite toujours remplir le barrage d'ici la mi-juin 2021 comme il l'avait initialement prévu. Mais l'Egypte et le Soudan ont rejeté cette décision. Une escalade possible du désaccord a été indirectement déclarée par des responsables de haut niveau impliqués dans les négociations infructueuses;

Nous voudrions donc présenter un ensemble de principes qui devraient guider la poursuite des négociations et toutes les parties concernées,

y compris les médias et toutes les autres parties prenantes qu'ils pourraient utiliser dans leurs engagements à venir alors qu'ils tentent de résoudre la question pacifiquement pour le bénéfice de tous les citoyens et peuples de la région:

6. Principes

A. Interconnectivité et unité

- i. Reconnaissance et appréciation du fait historique que les pays riverains du Nil - Egypte, Éthiopie, Soudan, Soudan du Sud, Burundi, Érythrée, Kenya, République démocratique du Congo, Rwanda, Tanzanie et Ouganda ont une civilisation, un commerce, une langue, une religion et une culture communs;
- ii. Il existe de nombreux cas de collaboration fructueux dont les citoyens, les négociateurs et les gouvernements peuvent apprendre;
- iii. Les liens créés à travers le Nil doivent être maintenus d'une manière et d'un ton positifs;
- iv. Le Nil peut et doit inspirer l'Unité africaine pour "**L'Afrique que nous voulons**";
- v. Chaque projet construit autour d'une rivière devrait profiter à tous et éviter de nuire à toute autre partie.

B. La Justice et l'Équité

- i. Partager les avantages et les dommages que les projets sur le Nil peuvent générer;
- ii. Les agriculteurs et les pêcheurs dont les moyens de subsistance dépendent du Nil et de ses sources ne devraient pas en souffrir;
- iii. Tous les pays riverains du Nil doivent être traités comme un seul corps, où toutes les parties sont "donnant et recevant" comme les parties du corps humain – il doit y avoir une relation équitable entre les parties afin de créer un ensemble sain. Tous les pays devraient donc proposer ce qu'ils sont prêts à donner et s'attendent à recevoir;
- iv. Respect, équité et juste bienfait de l'eau: chaque projet construit autour du Nil devrait apporter des avantages à tous et éviter des dommages importants et évitables aux autres parties.

C. Information, Communication, Connaissance et Éducation

- i. Les citoyens et leurs formations de la société civile devraient être au centre et suffisamment informés et mis à jour sur tous les développements initiatives dans le bassin du Nil car cela affecte leur vie;
- ii. L'éducation et la sensibilisation de la population à la limitation et à la conservation de l'eau devraient être généralisées et intégrées dans tous les projets sur et autour du bassin du Nil;
- iii. La communication avec la population doit être transparente; Les opportunités et les menaces du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne doivent être expliquées aux citoyens de tous les pays du bassin du Nil pour susciter la confiance du public dans leurs gouvernements, se sentir responsabilisé et contribuer positivement au dialogue et aux négociations en cours autour du projet;
- iv. Les communautés locales et indigènes devraient être consultées sur la façon dont le barrage et tout autre projet affectent le débit naturel de l'eau du Nil, car leur vie, leur langue et leur culture sont centrées autour de l'eau. Ils doivent être engagés et leur coopération attelé à tout moment;
- v. Les recherches indépendantes et institutionnelles devraient être encouragées et facilitées pour créer de nouvelles connaissances sur le Bassin du Nil et le Projet du Grand Barrage de la Renaissance éthiopienne;
- vi. Les OSCs, les médias et les différentes parties prenantes devraient diffuser les opinions variées sur la question et éviter les actions et les paroles qui pourraient aggraver la situation actuelle;
- vii. La diffusion et l'échange d'informations régulières devraient être transparents.

D. Souveraineté, droits et obligations mondiales

- i. Il fut un temps où les pays vivaient de manière indépendante, mais actuellement, la technologie a rendu le monde un village mondial. Toute entreprise positive ou négative affecte toute la région;

- ii. Les pays ont le droit de mettre en place des projets de développement pour leur population. Cependant, ils devraient tenir compte des intérêts et de l'impact que cela peut avoir sur d'autres pays;
- iii. Tout développement dans une partie d'une rivière ne devrait pas affecter les autres, mais devrait également être bénéfique;
- iv. La compréhension et la protection de l'utilisation naturelle et historique de l'eau du Nil et de l'écosystème plus vaste devraient étayer tous les projets entrepris dans le bassin du Nil;
- v. En tout temps, l'accent devrait être mis sur des points de vue communs plutôt que sur des points contradictoires afin de parvenir à un terrain d'entente, reconnaissant la nécessité de remplir progressivement le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne et sur la base d'un consensus entre les trois pays principaux en tenant compte de ses effets sur les changements climatiques,

E. Le rôle de la Femme et de la Jeunesse

- i. La Résolution 1325 sur la sécurité des Nations Unies sur le genre, les femmes, les Jeunes, la Paix et la sécurité souligne l'importance d'inclure les femmes et les jeunes dans les processus de paix. Aucun effort ne doit être épargné pour intégrer les femmes et les jeunes dans tous les efforts visant à résoudre les différends actuels et futurs;
- ii. La participation des femmes à la négociation doit non seulement être encouragée, mais aussi promue et facilitée, non seulement parce qu'elles sont généralement opposées à la guerre, mais aussi parce qu'elles peuvent utiliser leur sagesse naturelle pour assurer le succès des négociations et des résolutions.

F. Évitez les différends, les conflits et les désaccords à tout prix et concentrez-vous sur le dialogue et les négociations

- i. Chaque fois que les consultations et les négociations achoppent, des efforts devraient être faits pour faire participer davantage de médiateurs au processus de négociation;
- ii. Toutes les parties devraient s'efforcer d'utiliser la recherche scientifique comme tremplin pour les consultations et la prise de décisions fondées sur des données probantes;
- iii. Les parties devraient respecter les principes de bonne foi dans les relations internationales;

- iv. Les parties devraient envisager de se consulter sur chaque question même lorsqu'elle concerne un pays individuel;
- v. L'Éthiopie devrait de retarder le 2^{ème} remplissage du Grand barrage de la Renaissance éthiopienne pour éviter une escalade du conflit. Toutefois, si l'Éthiopie à subir une perte en raison de tout retard, la communauté internationale doit venir à son secours, avec l'Égypte et le Soudan de faire tout leur possible pour faciliter un tel processus dans l'esprit de coopération mutuelle d'assistance;
- vi. Pour toute perte, l'Égypte devrait aider à la mise en œuvre de projets de développement durable en Éthiopie et accroître la coopération commerciale;
- vii. Tous les efforts devraient être entrepris pour parvenir à un consensus avant que le 2^{ème} cycle de remplissage du barrage ne soit terminé.

G. Le Nil est pour tous; La coopération en matière de gestion des ressources en eau est inévitable

La gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) est le processus de planification, de développement et de gestion des ressources en eau, en termes de quantité et de qualité de l'eau, dans toutes les utilisations de l'eau. Il comprend les institutions, les infrastructures, les incitations et les systèmes d'information qui soutiennent et guident la gestion de l'eau ².

Compte tenu de ce qui précède, la Société civile appelle à la:

- i. Coopération en vue de réduire la pollution de l'eau dans le bassin du Nil;
- ii. Coopération pour la réalisation de l'Agenda 2063 de l'Union africaine et de l'Agenda 2030 des objectifs de développement durable dans tous les pays du bassin du Nil;
- iii. Coopération en matière de recherche et de diffusion d'études et d'événements pour partager les réussites et les expériences;
- iv. Poursuite des travaux de l'Initiative du bassin du Nil.

² <https://www.worldbank.org/en/topic/waterresourcesmanagement>

7. Les eaux pour la paix d'Afrique; Position de l'Initiative de la société civile du "Nil pour la paix" dans le cadre des Principes énumérés ci-dessus

- i. Qu'il soit établi un Plan directeur de l'eau pour le développement et l'utilisation durables efficaces et collaboratifs de toutes les ressources en eau dans les pays du bassin du Nil. Chaque pays devrait donc s'efforcer d'élaborer un plan individuel et collectif sur la base du plan directeur convenu;
- ii. Il existe des mécanismes de transparence et de responsabilité pour tous les projets sur le Nil, y compris le Grand barrage de la Renaissance éthiopienne;
- iii. Qu'il y ait une plus grande considération pour les petits projets (barrages) qui ont le potentiel d'une grande efficacité que les grands barrages qui ont une faible efficacité et des impacts négatifs sur d'autres pays;
- iv. Que des stratégies soient mises en place pour éviter les risques et les désaccords et les effets de la variabilité du changement climatique;
- v. Que toutes les mesures soient prises pour susciter un consensus: L'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan devraient comprendre l'importance d'avoir un accord juridique contraignant qui fonctionne sur le partage des avantages régionaux des ressources en eau d'une manière juste et équitable, et d'une manière qui garantit le droit de tous à bénéficier des ressources en eau;
- vi. Que des processus urgents soient lancés en vue de travailler avec les citoyens et d'assurer une participation universelle pour aider à améliorer les relations entre l'Égypte, l'Éthiopie et le Soudan. Cela contribuera grandement à renforcer la capacité de leurs dirigeants à négocier et à adopter des accords qui reflètent leurs intérêts, en particulier en ce qui concerne le développement économique durable et la réduction de la pauvreté.

Nous croyons en "Un Nil; Une famille"!

Adopté et approuvé par:

Numéro.	Nom du Représentant	Organisation	Pays	Signature
1.		Actions pour le Changement	Tanzanie	
2.		Conseil Africain des Chefs Religieux – Religions pour la Paix	Afrique (Régional)	
3.		Plateforme d'Afrique	Afrique (Régional)	
4.		Atrocities Watch-Africa.	Afrique (Régional)	
5.		L'Université Du Caire	Egypte	
6.		Centre National d'Appui au Développement et à la Participation Populaire en Sigle (CENADEP).	RDC	
7.		CIDH d'Afrique	Maroc	
8.		Groupe de Référence de la Société Civile	Kenya	
9.		Initiative Environnementale pour le Développement Durable de l'Organisation	Soudan	
10.		Kituo Cha Katiba	Ouganda	
11.		MAAT pour la Paix et le Développement	Egypte	
12.		Medica Mondiale	Burundi	
13.		Le Forum des ONG nationales d'Ouganda	Ouganda	
14.		Plaidoyer et Développement des Jeunes Réseau	Ouganda	
Chercheurs et Experts Indépendants				
15.	Muawia hamid I Shaddad		Soudan	
16.	Hagar Monsif		Egypte	
17.	Hafeez Wani		Le Soudan Du Sud	